

Louvigné de Bais, le vendredi 10 mars 2023

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire savoir qu'une réunion du conseil municipal aura lieu le :

Mardi 14 mars 2023
à 19h00 à la salle Intermède

Ordre du jour :

- Finances - Affectation des résultats 2022
- Finances - Vote des taux des impôts directs locaux 2023
- Finances - BP 2023
- Finances - Admission en créances éteintes
- Domaine et Patrimoine - Désaffectation et déclassement du domaine public d'un bâtiment situé Chemin des Diligences
- Domaine et patrimoine – Dénominations des rues du lotissement communal Les Manoirs III
- Travaux - Chapelle Saint Job : Avenant 3 au marché de maîtrise d'œuvre
- Travaux – Eglise Saint Patern tranche 4 : Avenant 1 au marché de maîtrise d'œuvre
- Travaux – Eglise Saint Patern tranche 5 : Avenant 1 au marché de maîtrise d'œuvre
- Enfance – Avenant n1 à la convention n2 du RIPAME

Comptant sur votre présence,

Veillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

Thierry PIGEON

